

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2022-07-124

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 13 JUIN 2022

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 7 et 13 juin 2022 tels que rédigés.

2022-07-125

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de juin 2022.

2022-07-126

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2022.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de juin 2022.

2022-07-127

RAPPORT DU MAIRE 2021

Monsieur le Maire Roberto Blondin dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

2022-07- 128

APPROBATION DE FACTURE – LEBLANC ENVIRONNEMENT-NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOÛTS

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Leblanc Environnement au montant de 12 676.76 \$ pour le nettoyage complet du réseau d'égouts et autorise le directeur général à faire le transfert de fond nécessaire au poste budgétaire concerné.

2022-07-129

SOUSSION PAVAGE MANUEL – ROUTE CENTRALE

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission d'Alphalte LD Inc. pour les travaux de pavage manuel de la Route Centrale au montant de 16 901.33 \$ conditionnel à ce que les travaux sont effectués durant la période estivale 2022.

2022-07-130 **SOUSSION AIR CLIMATISÉ HÔTEL-DE-VILLE - PRABAM**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Réfrigération Pro Nord pour le remplacement de l'unité d'air climatisé de l'hôtel de ville au montant de 7 441.56 \$ + taxes dans le cadre du programme PRABAM.

2022-07-131 **RÉPARATION TRANSMISSION ET AUTRES - RÉTROCAVEUSE**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la réparation de transmission et autres de la rétrocaveuse au montant de +/- 12 000 \$ incluant le transport et que le conseil s'approprie ce montant au surplus accumulé de la Municipalité.

2022-07-132 **SOUSSION AMÉNAGEMENT ENSEIGNE MUNICIPAL**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2022-07-133 **LEVÉE DE FONDS ICI POUR LA VIE – FONDATION CSSS**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal offre un don de 275.00 \$ incluant le souper à la fondation du CSSS du Rocher-Percé pour la levée de fonds ICI et autorise le maire à participer à l'événement.

2022-07-134 **RÉPARATION CAMION STERLING**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la réparation de la table transversale du camion Sterling au montant de 2800.00 \$ + taxes comme mentionné dans la soumission de Soudure André Langlais et que le conseil s'approprie ce montant au surplus accumulé advenant un déficit budgétaire en fin d'année.

2022-07-135 **PROPOSITION D'HONORAIRES – PLANS ET DEVIS ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES – PARC BIOALIMENTAIRE – TETRA TECH**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'aller de l'avant avec le développement du parc bioalimentaire ;

CONSIDÉRANT la possibilité d'investissements majeures dès le printemps 2024 dans le parc bioalimentaire ;

CONSIDÉRANT l'importance de ces investissements pour la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé ;

CONSIDÉRANT l'importance de desservir les futures entreprises en services d'aqueduc et d'égouts sanitaires ;

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services de la firme Tetra Tech Qi Inc. au montant de 32 860 \$ + taxes pour la confection des plans et devis afin de rendre accessible les services d'aqueduc et d'égouts au site du futur parc bioalimentaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2022-07-136

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 47 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et greffier-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »